

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Les membres actifs de **l'AAPPMA d'ERAGNY sur EPTÉ** sont convoqués en
assemblées générales extraordinaire et ordinaire le :

Samedi 10 Février 2024

à 18h00

Salle de la Mairie 39 rue Camille Pissarro
60590 ERAGNY sur EPTÉ

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Informations sur les modifications statutaires,
- Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par l'arrêté ministériel du 2 juin 2023,
- Questions diverses.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport d'activité 2023
- Rapport financier 2023
- Rapport de la commission de contrôle
- Approbation du rapport financier 2023
- Renouvellement ou proposition des deux membres de la commission de contrôle
 - Présentation du programme, du règlement intérieur et du budget 2024
- Adoption ou modification du programme, du règlement intérieur et du budget 2024
 - Questions diverses.

Vous pouvez d'ores et déjà envoyer vos questions par mail, une réponse y sera apportée lors de cette Assemblée Générale.

Merci de nous confirmer votre présence ou absence le plus rapidement possible afin de faciliter l'organisation, nous espérons accueillir le plus grand nombre.

philippe.tueur@sfr.fr

Fait à Eragny sur Epte , le 17/01/2024.....

Signature du président
DALKA Jean Claude



Signature du secrétaire
MARIE Gérard

